

Les créations d'associations retrouvent de la vigueur



© 2023 Les Echos Publishing

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, marquée par de nombreuses semaines de confinement à compter de mars 2020, avait entraîné une très forte diminution du nombre des créations d'associations.

Ainsi, alors que depuis 2014, plus de 71 000 associations voyaient le jour chaque année, seulement 65 014 associations avaient été créées entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020 et 65 268 entre le 1^{er} juillet 2020 et le 30 juin 2021. La période 2021-2022 avait, elle, été marquée par un léger regain avec 66 487 créations d'associations.

Bonne nouvelle, dans la dernière année, le nombre de créations d'associations a retrouvé son niveau d'avant-crise ! En effet, 71 128 associations ont vu le jour entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023.

Côté secteur, sur les 3 dernières années, presque un quart des nouvelles associations ont été créées dans les domaines de la culture et de la pratique d'activités artistiques et culturelles (22,6 % des créations). Suivent les associations proposant des activités sportives et de plein air (15,8 %), les associations d'entraide (8,5 %), les clubs de loisirs (8,3 %) et les associations œuvrant pour la protection de l'environnement ou du cadre de vie (5,7 %).

À noter : on compterait, en France, entre 1,4 et 1,5 million d'associations actives dont la moitié œuvrerait dans les secteurs sportif (20 %), culturel (19 %) et de loisirs (13 %).

[Recherches & Solidarités, La France associative en mouvement, 21e édition, octobre 2023](#)

© 2023 Les Echos Publishing